

**PRÉSENTATION DE LA MAQUETTE D'ENSEIGNEMENT MASTER RECHERCHE**

**IMPORTANT**

Les cours mutualisés avec le Master MTU Droit et Master ETP Droit apparaissent en vert dans le tableau

MASTER 1 <sup>ère</sup> année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
<b>Semestre 7 (S7)</b>								
UE 7.1 : Enseignements fondamentaux	1	6	150		40			40
	1	3	75	Action publique et territoire	20			20
	1	3	75	Science du territoire : construction des savoirs et utilités sociales	20			20
UE 7.2 : Travail d'étude et de recherche	4	12	300			40		80
	1	3	75	Accompagnement du projet individuel		40		40
	3	9	225	Rapport intermédiaire		0		40
UE 7.3 : Ateliers de recherche (au choix)	1	3	75			24		24
	1	3	75	Paysage et environnement		24		24
	1	3	75	Études urbaines		24		24
UE 7.4 : Méthodologie	1	3	75			26		26
	1	3	75	Méthodologie 1 : Production et traitement de l'information		26		26
UE 7.5: Compétences juridiques	1	3	75			30		30
	1	3	75	Droit de l'environnement	30			30
UE 7.6 : Langues étrangères	1	3	75			24		24
	1	3	75	Langue vivante 1		24		24
UE 7.7 : Élaboration du projet professionnel	-	-	-			10		10
			0	Connaissance du marché de l'emploi		10		10
<b>Total S7</b>		<b>30</b>	<b>750</b>		<b>70</b>	<b>124</b>		<b>194</b>

SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
<b>Semestre 8 (S8)</b>								
UE 8.1 : Méthodologie	1	3	75			26		26
	1	3	75	Méthodologie 2 : Exploitation et mise en forme des données		26		26
UE 8.2 : Ateliers collectifs (au choix)	1	3	75			24		24
	1	3	75	Paysage et environnement		24		24
	1	3	75	Études urbaines		24		24
UE 8.3 : Compétences juridiques	1	3	75		50			50
	1	1	25	Géographie du droit	20			20
	1	2	50	Droit de l'urbanisme	30			30
UE 8.4 : Langues étrangères	1	3	75			24		24
	1	3	75	Langue vivante 1		24		24
UE 8.5 : Travail d'étude et de recherche 2	6	18	450					450
	1	18	450	Mémoire de recherche				450
<b>Total S8</b>		<b>30</b>	<b>750</b>		<b>50</b>	<b>74</b>		<b>124</b>
<b>Total année (S7+S8)</b>		<b>60</b>	<b>1500</b>		<b>120</b>	<b>198</b>		<b>318</b>

### U.E 7.1 - Enseignements fondamentaux disciplinaires

#### - Action publique et territoires (20 h)

L'UE « Action publique et territoires » propose de saisir l'action publique à partir de ses composantes territoriales. Historiquement situé, résultat d'un double processus d'appropriation (par les acteurs privés) et de mise en ordre (par les acteurs publics), c'est un lieu de production et de reproduction des rapports sociaux et politiques. L'action publique, entendue comme l'action des pouvoirs publics ou toute action qui met en jeu un public, y est questionnée à partir des processus d'appropriation territoriale et de revendication locale, de conflits de proximité et de formes locales de régulation.

Compétences acquises : permettre l'acquisition de connaissances et de méthodes pour développer des recherches sur les différentes formes de territorialisation de l'action publique, capacité à analyser des politiques publiques, leurs processus de construction et de cadrage, ainsi que leurs effets territoriaux.

#### - Sciences du territoire : construction des savoirs et utilités sociales (20 h)

Cette UE propose deux ou trois journées d'étude thématiques centrées, chacune, sur une question territoriale « vive » : planification, patrimonialisation, gestion des déchets, métropolisation, ségrégation, mobilité, habitat, etc. L'objectif principal de l'UE est de mettre en exergue les liens entre les apports de la recherche et la construction des problèmes publics. Les intervenants présentent des recherches en cours, à différents niveaux d'avancement, en insistant sur la construction des savoirs, les enjeux d'action publique et/ou l'utilité sociale des recherches menées. Des professionnels sont sollicités pour intervenir et/ou participer aux débats. Les étudiants sont sollicités pour préparer et animer la discussion scientifique. Un cours introductif vise à introduire, dans un format synthétique et très accessible, la réflexion sur la fabrique de la recherche et sur son application dans le domaine de l'action

publique. Dans une séance finale, les étudiants sont invités à construire et présenter une synthèse de l'apport de l'UE. Les journées d'étude visent par ailleurs à favoriser les échanges entre étudiants, entre étudiants et professionnels, dont des professionnels.

Compétences : approfondissement thématique, sensibilisation à l'actualité de la recherche, animation d'un séminaire scientifique, capitalisation des savoirs entre recherche et logique opérationnelle.

### **U.E. 7.2 - Travail d'étude et de recherche**

– *Accompagnement du projet individuel (40 h)*

Cette UE vise à accompagner les étudiants dans la réalisation de leur mémoire de recherche. Elle permet aux tuteurs d'assurer le suivi des stages et/ou d'accompagner les étudiants sur le terrain, d'organiser des séances de travail individuelles ou par petits groupes. Quand plusieurs étudiants travaillent sur une thématique identique ou voisine, un enseignant peut organiser une « atelier thématique ».

Objectif : encadrer le travail de recherche et la pratique de terrain.

- *Mémoire « intermédiaire »*

Le rapport intermédiaire constitue un premier bilan dans lequel les étudiants font part de l'avancée de leurs recherches sur plusieurs plans : la construction de l'objet de recherche, la problématisation et l'identification d'axes de recherches. Le rapport comporte également des propositions de méthodologie pour la réalisation des enquêtes de terrain, qui sont réalisées en janvier et février.

### **U.E. 7.3 – Ateliers collectifs (1)**

Les étudiants choisissent l'atelier « Paysages et environnement » ou l'atelier « Études urbaines » en fonction de leurs recherches personnelles. Ces EP ont cependant une progression commune établie par les enseignants-responsables en début d'année et comprenant les thématiques suivantes : définition et construction des objets de recherche ; identification des éléments de problématisation ; état des travaux scientifiques sur les grandes thématiques de recherche des étudiants ; définition des méthodologies et des enquêtes de terrain.

### **U.E 7.4 – Outils et méthodes (1) *Méthodologie d'enquête et traitement de l'information***

Cet enseignement propose un apprentissage ou un approfondissement des différentes méthodes de recherche et d'investigation utilisées en géographie, en aménagement ou en environnement : méthodologie générale, techniques qualitatives et quantitatives d'enquêtes, analyse des jeux d'acteurs, traitements de données statistiques, analyse spatiale, réalisations cartographiques et systèmes d'information géographique, etc. Il prend la forme d'ateliers méthodologiques. Ces derniers alternent entre séances méthodologiques générales et travail en petit groupe et/ou individualisé. En fonction de la spécialisation choisie et des outils qu'il souhaite mobiliser dans son travail de recherche, l'étudiant choisit d'approfondir une ou deux méthodes principales et d'y valider ses compétences. Une première session d'introduction présente aux étudiants les grandes lignes des méthodes de recherche en géographie « passages obligés » (tronc commun) ainsi que la carte des « approfondissements méthodologiques possibles », sans que les différentes séquences soient exclusives l'une l'autre. Les sessions suivantes sont personnalisées en petits groupes. L'étudiant devrait valider *a minima* deux compétences (exemple : entretiens et cartographie ; focus group et SIG).

Compétences : Permettre à la fois l'acquisition de connaissances et la pratique des outils de recherche.

### **U.E. 7.5 – Droit de l'environnement**

Après une présentation des grands principes sur lesquels repose le droit de l'environnement (principes de précaution, de prévention, du pollueur-payeur, et, de participation), le cours s'articule autour de trois grands thèmes couvrant les principales thématiques abordées dans le Code de l'environnement :

- la protection des milieux physiques : protection de l'eau, de l'air et lutte contre le réchauffement climatique ;
- le droit des pollutions et des nuisances : les installations classées pour la protection de l'environnement, la politique d'élimination des déchets, la pollution chimique et les OGM ;
- la protection des espaces et patrimoines naturels : le littoral, la montagne, les forêts, les espaces protégés (parcs nationaux, réserves naturelles, sites Natura 2000...), les régimes applicables à la faune et la flore".

## **U.E 7.6 – Langue étrangère**

Langue vivante (au choix)

## **U.E. 7.7 - Connaissance du marché de l'emploi**

A partir d'enquêtes individuelles ou collectives et de rencontres avec des professionnels, les étudiants font un état du marché local et régional dans les domaines d'activités qu'ils envisagent pour leur orientation future.

## **Semestre 2**

### **UE 8.1 - Outils et méthodes : *exploitation des données et mise en forme***

Cet enseignement est destiné à accompagner individuellement ou par petits groupes, l'étudiant dans son travail de recherche au cours du second semestre. Il permet de répondre aux questionnements liés au traitement des données recueillies dans le cadre du travail de mémoire de recherche, sur des thématiques géographique, d'aménagement et d'environnement. L'objectif de ce module est de mettre l'accent sur deux types de compétences techniques déjà acquises et déployées lors d'expériences de terrains (celles du mémoire). Il s'agit d'une part de mettre en œuvre l'exploitation des données (traitement quantitatif et qualitatif de données textuelles (verbatim), chiffrées ou d'observation de terrain, conception et réalisation de cartes descriptives et analytiques, analyses iconographiques, spatiales, littéraires, etc.). D'autre part, il s'agit de peaufiner la mise en forme des résultats de la recherche (présentation des analyses de textes, de tableaux, de graphiques, mise en forme des analyses de données). L'enseignement repose sur des séances collectives et des RDV individuels entre l'étudiant et un (ou plusieurs) enseignant(s) compétent(s) sur la méthodologie privilégiée par l'étudiant au cours du mémoire de recherche.

Compétences : mise en œuvre et validation de la maîtrise des outils d'analyse à partir d'une recherche sur le terrain et capacité de mise en forme des résultats sous forme écrite, iconographique et/ou graphique.

### **U.E. 8.2 – Ateliers 2**

Les ateliers du second semestre fonctionnent sur le même modèle que ceux du premier semestre. Les étudiants choisissent l'atelier « Paysage et environnement » ou l'atelier « Études urbaines ». Les thématiques privilégiées sont : l'exploitation des matériaux collectés sur le terrain et la construction d'hypothèses ; la mise en ordre des idées ; la construction de l'argumentation. L'objectif principal des ateliers du second semestre est la rédaction du mémoire.

### **U.E. 8.3 : compétences juridiques :**

#### *- Droit de l'urbanisme*

Ce cours présente la réglementation applicable à l'aménagement et au développement du territoire français et plus précisément l'encadrement juridique des possibilités d'utilisation du sol. Après une présentation, en introduction, des institutions compétentes, il s'agit, dans une première partie, d'examiner les règles nationales et locales applicables, notamment les documents de planification territoriale puis, dans une seconde partie, d'étudier les autorisations d'urbanisme, en accordant une place spécifique aux permis de construire et permis d'aménager.

#### *- Géographie du droit :*

L'objectif est d'explorer les relations entre géographie et droit. Alors que le droit est le plus souvent considéré comme une réalité extérieure aux espaces étudiés par les géographes, il est possible de prendre au sérieux les dimensions juridiques des dynamiques spatiales et territoriales, ainsi que le rôle cognitif du droit dans les représentations de l'espace. A partir d'un état de la question dans les travaux des géographes, de l'étude des effets de la multiplication des qualifications juridiques de l'espace, mais aussi d'une réflexion sur le rôle du droit et des relations au droit dans le cadre des processus locaux de régulation et des conflits de proximité, ce module proposera une réflexion sur les conditions de possibilité d'une géographie du droit.

#### **U.E. 8.4 - Langue vivante au choix**

#### **U.E. 8.5 - Travail d'étude et de recherche**

Cette unité correspond à la finalisation du mémoire de recherche et à la soutenance.

## Modalité de contrôle des connaissances M1

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 7</b>	<b>30</b>										
UE 7.1 : Action publique et territoire	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
U.E 7.1 : Science du territoire : construction des savoirs et utilités sociales	3	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
U.E 7.2 : Travail d'étude et de recherche Accompagnement du projet individuel	3	CC	O	1	-	-	-	O	1	-	-
U.E 7.2 : Travail d'étude de recherche Mémoire intermédiaire	9	CC	E	3	ET	O	3	E	3	E	3
U.E 7.3 : Ateliers collectifs	3	CC	E	1	ET	O	1	O	1	E	1
U.E 7.4 : Méthodologie	3	CC	E + O	1	ET	O	1	O	1	O	1
U.E 7.5 : Droit de l'environnement	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
U.E 7.6 : Langues étrangères	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
U.E 7.7 : Élaboration du projet professionnel	0	CC	Q	0	-	-	-	-	-	-	-
<b>SEMESTRE 8</b>	<b>30</b>										
U.E 8.1 : Méthodologie 2	3	CC	E	1	ET	O	1	O	1	O	1
U.E 8.2 : Ateliers de recherche 2	3	CC	E	1	ET	O	1	O	1	E	1
U.E 8.3 : Géographie du droit	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
U.E 8.3 : Droit de l'urbanisme	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE 8.4 : Langues étrangères	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
U.E 8.5 : Travail d'étude et de recherche 2	18	CC	E + O	6	CC	E + O	6	E	6	E + O	6

**Présentation de la maquette d'enseignement :**

IMPORTANT

Les cours mutualisés avec les parcours de M2 MTU Géo et MTU Droit, et ETP Géo et ETP Droit apparaissent en vert dans le tableau

Les cours mutualisés avec un parcours du Master MTU Géo ou ETP Géo ou avec Master Sociologie ou Master Histoire apparaissent en bleu dans le tableau

Les modules spécifiques recherche, participation aux séminaires des laboratoires et mémoires n'impliquent pas d'heures CM ou TD spécifiques

MASTER 2 Parcours Recherche GEAD = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 9 (S9)								
UE 9.1 Outils et méthodes	1	6	150		30	22		62
	1	2	50	<i>Chantier école : analyses juridique et géographique (deux groupes)</i>	30			30
	1	2	50	<i>Expression écrite et orale en milieu professionnel</i>		12		12
				<i>Élaboration du projet</i>		10		10
	1	2	50	<i>Langue vivante</i>		20		20
UE 9.2 Planification des territoires	1	5	125		40			40
	1	3	75	<i>Action publique et développement durable</i>	20			20
	1	2	50	<i>Évaluation des politiques publiques territoriales</i>	20			20
UE 9.3 Approfondissements thématiques	1	2	50		20			20
	1	2	50	<i>A choisir dans l'offre du Master ou autre Master</i>	20			20
UE 9.4 Séminaires de recherche	2	3	75					
	1	3	75	<i>Au sein de l'offre de séminaires et journées d'étude de l'UMR CITERES et de l'EA IRJI</i>				
UE 9.5 Mémoire de recherche	4	14						
	1	14	350	<i>Mémoire intermédiaire</i>				
<b>Total S9</b>		<b>30</b>	<b>750</b>		<b>90</b>	<b>42</b>		<b>132</b>

Semestre 10 (S10)							
UE 10.1 Outils et méthodes	1	2	50			20	20
	1	2	50	Langue vivante		20	20
UE 10.2 Approfondissements thématiques	1	4	100		40		40
	1	2	50	Politiques patrimoniales	20		20
	1	2	50	A choisir dans l'offre du Master ou autre Master	20		20
UE 10.3 Séminaires de recherche	2	2	50				
	1	2	50	Au sein de l'offre de séminaires et de journées d'étude de l'UMR CITERES et de l'EA IRJI			
UE 10.4 Mémoire de recherche	8	22					
	5	21	525	Mémoire écrit			
	1	1	25	Soutenance orale finale			
<b>Total S10</b>		<b>30</b>	<b>750</b>		<b>40</b>	<b>20</b>	<b>60</b>
<b>Total année (S9+S10)</b>		<b>60</b>	<b>1500</b>		<b>130</b>	<b>62</b>	<b>192</b>
<b>Total Master</b>		<b>120</b>	<b>3000</b>		<b>220</b>	<b>290</b>	<b>510</b>

Les UE 9.1 et 10.1 « outils et méthodes » rassemblent les enseignements d'acquisition et de perfectionnements des outils de diagnostic géographique et juridique des territoires (« Chantier-Ecole ») et de restitution écrite et orale (langue vivante, techniques d'expression écrite et orale etc.) ainsi qu'un module spécifique de méthodologie de la recherche.

L'UE 9.2 « Planification des territoires » est consacrée aux enseignements et études de cas qui portent sur le fonctionnement des collectivités et les enjeux contemporains auxquels ils sont soumis (enjeux contemporains de la gouvernance, action publique en matière de développement durable, évaluation des politiques publiques etc.).

Les UE 9.3 et 10.2 « Approfondissements thématiques » sont consacrées aux principales problématiques d'aménagement des territoires, de planification et d'urbanisme, et d'action publique environnementale auxquels seront confrontés les futurs diplômés du Master. Elles sont organisées en grands domaines de la planification et de l'urbanisme et des questions environnementales et paysagères.

Les UE 9.4 et 10.3 Séminaires de recherche proposent aux étudiants de participer aux séminaires de recherche, journées d'étude, colloques de l'UMR CITERES et de l'EA IRJI, dans l'objectif d'acquérir des connaissances en lien avec les thématiques du master mais aussi d'assister à la présentation et à l'évaluation de programmes de recherche et de se confronter au fonctionnement d'un laboratoire de recherche. L'évaluation prendra la forme de la réalisation d'un dossier de synthèse.

Les UE 9.5 et 10.4 « Mémoire de recherche » portent sur la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche qui repose sur un travail de terrain, de construction et d'analyse de corpus sur un sujet en lien avec les parcours du Master.

## Modalité de contrôle des connaissances M2 parcours recherche

- Pour le parcours recherche géographie, une délibération sera organisée en juin pour répondre aux demandes de l'école doctorale SHS concernant la présentation de candidat pour les allocations de thèse.

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailler éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 9</b>	<b>30</b>										
<b>UE 9.1 Outils et méthodes</b>	<b>6</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
Chantier école : analyses juridique et géographique	2	ET	O	1	ET	E	1	O	1	E	1
Expression écrite et orale en milieu professionnel	2	CC	E et O	1	ET	O	1	O	1	O	1
Élaboration du projet	0	O	O								
Langue vivante	2	CC	E et O	1	ET	O	1	O	1	O	1
<b>UE 9.2 Planification des territoires</b>	<b>5</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
Action publique et développement durable	3	E.T	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
Évaluation des politiques publiques territoriales	2	ET	E	1	ET	E	1	O	1	O	1
<b>UE 9.3 Approfondissements thématiques</b>	<b>2</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
Approfondissements thématiques modalités suivant le choix	2			1							1
<b>UE 9.4 Séminaires de recherche</b>	<b>3</b>			<b>2</b>			<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
Séminaires de recherche	3	CC	E	1	ET	O	2	CC	ET	O	2
<b>UE 9.5 Mémoire de recherche</b>	<b>14</b>			<b>4</b>			<b>4</b>		<b>4</b>		<b>4</b>
Mémoire intermédiaire	14	CC	E	1				CC	E		4

<b>SEMESTRE 10</b>	<b>30</b>										
<b>UE 10.1 Outils et méthodes</b>	<b>2</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
Langue vivante	2	CC	E et O	1	ET	O	1	O	1	O	1
<b>UE 10.2 Approfondissements thématiques</b>	<b>4</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
Politiques patrimoniales	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Approfondissements thématiques modalités suivant le choix	2			1							1
<b>UE 10.3 Séminaires de recherche</b>	<b>2</b>			<b>2</b>			<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
Séminaires de recherche	2	CC	E	1	ET	O	1	CC	ET	O	1
<b>UE 10.4 Mémoire de recherche</b>	<b>22</b>			<b>8</b>			<b>8</b>		<b>8</b>		<b>8</b>
UE 4 Mémoire écrit	21	ET	E	5				E	5		
UE 4 Soutenance orale finale	1	ET	O	1				O	1		